Bulletin

Santé publique France

Surveillance chikungunya / dengue / Zika

Date de publication : 31 juillet 2025

OCCITANIE

Faits marquants

En Occitanie, du 1er mai au 29 juillet 2025, 70 cas importés de dengue, 89 cas importés de chikungunya et 1 cas de Zika ont été identifiés.

Onze cas autochtones de chikungunya ont été identifiés : 10 dans l'Hérault *(dont 9 dans la commune de Castries)* et 1 dans le Gard (voir infra).

Afin de limiter le risque de transmission autochtone, 209 prospections entomologiques et 128 traitements de lutte anti-vectorielle ont été réalisés dans l'entourage des cas.

Au niveau national, du 1er mai au 29 juillet 2025, ont été identifiés :
- 659 cas importés de dengue, dont 47% revenaient de Guadeloupe ou Martinique,
- 867 cas importés de chikungunya, dont 79% revenaient de La Réunion,
- 3 cas importés de Zika.

Pour en savoir plus : Données de surveillance renforcée en France hexagonale

Episodes de transmission autochtone de chikungunya

En Occitanie, onze cas autochtones de chikungunya ont été identifiés :

- Un **1er cas autochtone** de chikungunya avait été identifié sur la commune de **Prades-le-Lez dans l'Hérault.** Il avait présenté des signes cliniques le 27 mai. En l'absence de nouveau cas pendant 45 jours, l'épisode est clôturé.

- Un **second cas autochtone** a été identifié sur la commune de **Bernis dans le Gard**. La personne avait présenté des signes évocateurs de chikungunya le 11 juin. Suite à la recherche active de cas dans le voisinage, le cas importé probablement à l'origine de la transmission a été identifié. La personne était rentrée de la Réunion et avait présenté des signes début juin. Il n'y a pas eu d'autre cas autochtone identifié suite à l'enquête de terrain. Le secteur reste sous surveillance active.

- **Neuf autres cas autochtones de chikungunya** ont été identifiés ; tous ont fréquenté (domicile ou passage de plusieurs jours) **la commune de Castries dans l'Hérault** qui est considérée comme la zone de contamination. Les dates de début des signes s'étendent du 30 juin au 23 juillet. Les investigations et mesures de gestion habituelles se poursuivent. Une personne résidant dans la commune, de retour de La Réunion où elle avait contracté le chikungunya fin mai, pourrait être à l'origine de la transmission.

En plus de ces **3 épisodes de transmission autochtone en Occitanie, 11 épisodes de chikungunya (1 à 13 cas par épisode) et 5 épisodes de dengue (1 à 2 cas)** ont été décrits **dans les autres régions.**
Ils totalisent **43 cas autochtones** et se situent dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse, Auvergne-Rhône-Alpes, déjà affectées les années précédentes, et pour la première fois en Grand Est et Nouvelle-Aquitaine.

Le nombre de foyers de transmission illustre le **risque important de transmission autochtone de ces virus en France hexagonale.**

Pour en savoir plus : Données de surveillance renforcée en France hexagonale

Tableau 1. Cas de chikungunya, dengue et Zika identifiés en Occitanie et actions de lutte anti-vectorielle (LAV) réalisées du 1er mai au 29 juillet 2025

Département		Données Voozarbo (*)						Données SI-LAV (*)	
		Cas importés			Cas autochtones				
		Dengue	Chikungunya	Zika	Dengue	Chikungunya	Zika	Nb de prospections effectuées	Nb de traitements adulticides
9	Ariège	0	0	0	0	0	0	1	0
11	Aude	2	4	0	0	0	0	2	2
12	Aveyron	0	1	0	0	0	0	0	0
30	Gard	4	9	0	0	1	0	29	19
31	Haute-Garonne	29	29	0	0	0	0	58	24
32	Gers	0	1	0	0	0	0	2	0
34	Hérault	21	30	1	0	10	0	78	58
46	Lot	1	3	0	0	0	0	10	4
48	Lozère	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Hautes-Pyrénées	0	3	0	0	0	0	1	1
66	Pyrénées-Orientales	3	5	0	0	0	0	12	9
81	Tarn	4	2	0	0	0	0	7	3
82	Tarn-et-Garonne	6	1	0	0	0	0	9	8
Total	**Occitanie**	**70**	**88**	**1**	**0**	**11**	**0**	**209**	**128**

(*) Les données Voozarbo (en bleu) représentent le nombre de cas signalés par département. En revanche, les données SI-LAV (en vert) représentent le nombre de prospections et de traitements LAV réalisés autour de ces cas, par département (un cas peut avoir entrainé plusieurs prospections ou traitements dans différents départements).

Figure 1. Cas de chikungunya et dengue identifiés en Occitanie, par semaine de début des signes, du 1er mai au 29 juillet 2025 *(dernière semaine incomplète)*

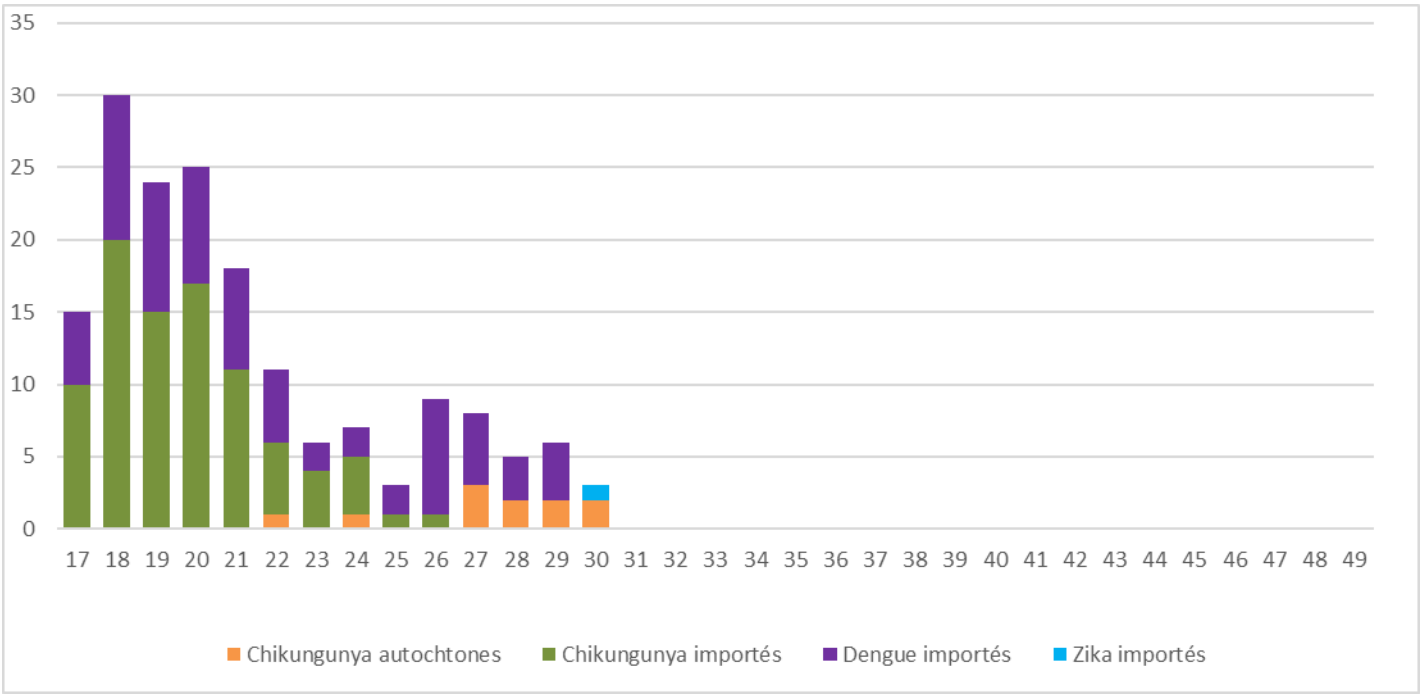

Source : Voozarbo, Santé publique France

Dispositif de surveillance renforcée en France hexagonale

Le chikungunya, la dengue et le Zika sont des maladies transmises par le « moustique tigre », présent sur le territoire hexagonal et actif **entre les mois de mai et de novembre**. Au cours de cette période, des interventions de démoustication sont réalisées autour des lieux fréquentés par les cas pour limiter le risque de transmission autochtone. Elles vont permettre de tuer les moustiques avant qu'ils ne se contaminent en piquant une personne infectée, ou qu'ils n'infectent d'autres personnes.

Professionnels de santé, pensez au diagnostic et au signalement précoce des cas à l'ARS !

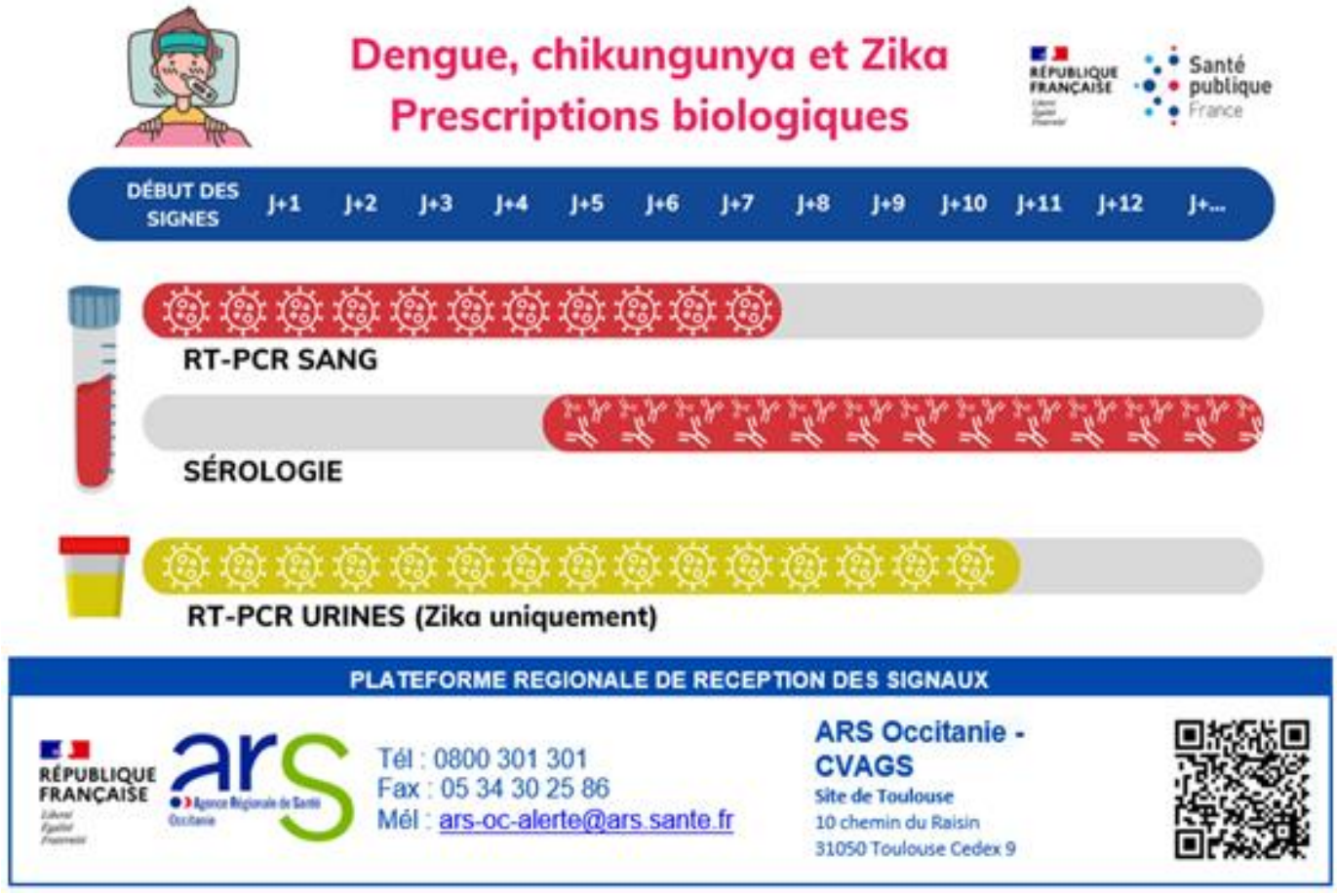

Pour en savoir plus :

Chikungunya, dengue et Zika, professionnels de santé Repères pour votre pratique

Dossier thématique sur le site de l'ARS Occitanie

Données de surveillance renforcée en France métropolitaine, saison 2025

Partenaires de la surveillance

- ARS Occitanie
- CNR arbovirus (IRBA-Marseille)
- Laboratoire Biomnis
- Laboratoire Cerba
- Laboratoire Inovie
- Laboratoire de virologie du CHU de Toulouse
- Laboratoire de virologie du CHU de Montpellier
- Laboratoire de virologie du CHU de Nîmes
- Opérateurs de démoustication (OPD)
- Cliniciens et LBM

Rédacteur en chef

Damien Mouly, délégué régional de Santé publique France Occitanie

Équipe chargée de la surveillance

Amandine Cochet

Anne Guinard

Marine Haultcoeur

Olivier Catelinois

Cécile Durand

Stéphanie Rivière

Pour nous citer : Bulletin. Surveillance du chikungunya, de la dengue et du Zika en Occitanie. 31 juillet 2025. Saint-Maurice : Santé publique France, 4 p., 2025. Directrice de publication : Caroline Semaille

Dépôt légal : 31 juillet 2025

Contact : occitanie@santepubliquefrance.fr / 05 34 30 26 35